Lettre info N° 63
Trimestriel : Décembre - Janvier et Février 2025

Ensemble pas à pas !

Bureau de dépôt BB Carrière 1081 Koekelberg N° d'agrément: P918518

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

CPA/4604

LES AMIS D'ACCOMPAGNER asbl - vzw

Sous le haut patronnage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid

Éditorial

Chère Bienfaitrice, cher Bienfaiteur, comme votre générosité est à l'intention de plusieurs organismes vous avez sans doute appris que le Fisc a introduit l'obligation d'ajouter le numéro du Registre national (Numéro National ou NN) aux attestations fiscales pour tous les dons en 2024.

Plusieurs parmi vous nous ont communiqué ce numéro afin que nous puissions nous conformer à cette nouvelle exigence fiscale. Nous les en remercions. Si le carré qui suit n'est pas coché, cela signifie que nous ne sommes pas encore en possession de votre numéro national. Dans ce cas, nous vous demandons de nous le communiquer à l'adresse bruxelles.pre@accompagner.be Il sera alors intégré en un fichier sécurisé hors de notre banque de données opérationnelles.

☐

Chère Bienfaitrice, cher Bienfaiteur, cette année fut particulièrement riche en sollicitations de dons divers. A ce jour, nous n'atteignons pas le montant espéré de dons pour 2024. Nous espérons compter sur vous pour solliciter vos relations. Vous êtes nos meilleurs ambassadrices et ambassadeurs pour leur expliquer le bienfondé de votre générosité à notre égard. Déjà merci pour tout ce que vous ferez en ce sens.

Fr Guy

Quelques « chiffres » dans le désordre !

Et le premier qui nous vient à l'esprit ? « 2025 » bien sûr ! Elle approche à grand pas cette année nouvelle pour laquelle, nous vous souhaitons de tout cœur, le meilleur, et ce malgré les sombres nuages qui se profilent à son horizon. Car des éclaircies, il y en aura, nous en sommes certains. Le signe de l'alliance, l'arc en ciel, ne se montre-t-il pas justement en la présence conjointe de pluie et du soleil ? Puisse l'obscurité ne pas vous troubler ! La lumière, la vie, aura toujours le dernier mot.

« 2001 », qui a vu naître notre association, et les « 10.100 » dossiers de personnes, ouverts depuis. En y ajoutant les membres de leur ménage et les usagers qui ont été aidés sans nécessiter l'ouverture d'un dossier, cela représente plus de « 25.000 » personnes aidées.

« 0 », car nous n'avons pas d'images catastrophes à vous montrer afin de toucher votre sensibilité et susciter votre générosité. Notre action se veut principalement préventive. Elle a pour objet d'éviter que nos usagers tombent dans la précarité ou y demeurent. Cela n'a rien de spectaculaire mais est au contraire vital pour un grand nombre de personnes s'adressant à nous.

«6060» bénéficiaires – environ - de notre Action sont isolés ou seuls avec des enfants. À notre échelle, c'est un chiffre énorme qui témoigne de la solitude grandissante au cœur de nos villes. La tasse de café ou de thé de bienvenue, couplée à une poignée de main, a pour effet de briser cet anonymat dès l'entrée en nos bureaux.

«7» langues sont couramment parlées en nos locaux : français, néerlandais, arabe, anglais, russe, roumain et espagnol. Si elles ne représentent pas la diversité des nationalités, ces langues sont uniquement utilisées en nos locaux pour se faire comprendre et être compris. Cet effort que nous faisons semble toutefois mal compris. Certains viennent à nous considérer comme un bureau de traductions. Ce n'est pas le cas. Nous n'avons pas la prétention d'être un service de traducteurs jurés. Loin de là. Nous travaillons à dissiper ce quiproquo. Assez de « chiffres », recevez encore nos meilleurs vœux pour « 2025 » ! Fr Guy et Roger

Béatrice

Je m'appelle Béatrice et j'ai intégré la grande famille des « Amis d'Accompagner » le 21 mai 2024.

J'ai travaillé pendant 10 ans en tant que secrétaire dans un hôpital bruxellois, puis 27 ans en tant que commerciale.

Lors d'un séjour au Canada, j'ai travaillé comme répondante téléphonique dans un centre de prévention du suicide.

Étant maintenant retraitée, je souhaite consacrer un peu de temps libre à un projet porteur de sens et tourné vers autrui.

J'ai connu l'asbl via un de ses administrateurs et j'ai ainsi rejoint l'équipe en tant que « bénévole, soutien au Service Volontariat », dont Mathilde est la coordinatrice.

Je me réjouis déjà de rencontrer l'ensemble des membres d'Accompagner et leur exprimer toute l'admiration que j'ai pour eux ! Vous êtes des pépites qui apportez une touche d'humanité et d'espoir aux personnes en difficulté !

A très bientôt ! Béatrice

Anthony

Je suis Frère Anthony Farah, religieux Assomptionniste et bénévole.

Animé par un profond désir d'aider les personnes en situation de précarité, les jeunes en difficulté et ceux qui traversent des moments de vulnérabilité, je trouve dans cet engagement une manière concrète de vivre ma vocation.

Originaire du Liban, je réside actuellement à Bruxelles, où je suis également impliqué dans diverses activités pastorales et sociales au sein de ma communauté religieuse à Woluwe-Saint-Lambert.

Mon bénévolat me permet de mettre mes compétences et mon temps au service de ceux qui en ont besoin, tout en étant enrichi par chaque rencontre.

Au sein de l'association, je suis principalement engagé dans le Service de l'accompagnement ambulatoire et le Service du volontariat.

Je suis heureux et fier de faire partie de cette belle équipe, qui œuvre chaque jour à apporter un soutien humain et bienveillant. À mon échelle, je m'efforce de contribuer à la mission des Amis d'Accompagner avec enthousiasme et dévouement.

Anthony

Accompagnement de détenus - Formation

Ce fut un samedi matin riche en partages avec l'asbl « *Cap-iti* », qui est venue nous éclairer sur le monde carcéral, la réalité vécue par les détenus et le cadre très réglementé qui entoure les permissions de sortie. Pour rappel, nos accompagnements ambulatoires des détenus sont effectués lorsque ceux-ci ont obtenu la permission de sortie du SPF Justice.

La rencontre avec *Cap-iti* nous a permis de remettre en question certaines idées reçues mais aussi de prendre conscience de ce que représente toute sortie pour une personne incarcérée, de l'importance du respect des conditions imposées par l'administration pénitentiaire ainsi que de l'engagement que nous prenons en tant qu'accompagnateur lors de ces missions, qui peuvent vite se révéler sensibles.

En une matinée, nous ne pouvions pas faire le tour des nombreux aspects et éventuelles complications pouvant être rencontrées lors de ces accompagnements particuliers, mais l'équipe de Cap-iti nous a néanmoins présenté quelques exemples et différentes approches, et a répondu à nos questions. Arnaud, bénévole accompagnant

Journée Accompagner – réactions

Shine, 10 ans J'ai trouvé ça bien. Il y avait beaucoup de jeux. C'était bien de partager la joie avec des autres personnes, c'est une façon de s'amuser. On a bien mangé. Au début on ne connaissait pas les gens, mais il fallait oser aller demander aux autres de jouer ensemble, on est devenu amis, c'était chouette.

Lucie, 7 ans et demi C'était bien, il y avait des jeux, on s'est bien amusé. On a partagé les choses avec les gens. On a appris à connaitre les autres, Grâce aux jeux de société on pouvait communiquer ensemble. La nourriture était bonne, on s'est bien amusé. S'il n'y avait pas eu de jeux, on ne pouvait pas bien s'amuser, ça aurait été long, mais on a fort aimé.

Angel, 6 ans C'était bien, il y avait les jeux, on s'est bien amusé. On a bu de la limonade et on a bien mangé. J'ai aimé jouer avec les enfants de Sophie. Je croyais ne pas y voir d'autres enfants, c'était une surprise de jouer avec les autres, ils étaient gentils avec moi et c'était bien.

Néo, 12 ans C'était trop cool ! On disait quelle sorte de jeux on voulait, Pierre nous en proposait plusieurs et nous expliquait toutes les règles du jeu choisi. Et si on ne comprenait pas, il restait près de nous. Il y avait aussi un buffet, très bon, et des boissons. Nous avons joué à chaque fois avec d'autres personnes. Dommage que Kaoutar, Mathilde et Jean-Bosco n'étaient pas là. On voyait beaucoup de personnes qui s'amusaient, on était comme une grande famille.

Chloé, 10 ans Maman nous a emmenés à une après-midi jeux organisée par son travail. Pierre de « OIKA OIKA » avait pris au moins 120 jeux ! Tout le monde était très chouette. J'ai adoré jouer avec maman et son ancienne stagiaire. Elle était très drôle. Nous étions les derniers à jouer, juste les enfants, pendant que Pierre rangeait les jeux. Nous sommes repartis avec un grand sourire.

Comité de quartier Van Huffel

2024 fut une année riche en activités. En effet, en plus des réunions mensuelles, le Comité de quartier s'est investi tant dans l'organisation d'évènements que dans la participation à ceux-ci :

Le Comité a organisé son ***drink annuel*** en mars. Nos élus, des membres d'associations et bien sûr des habitants, nous ont fait l'honneur et le plaisir de leur présence. Reconnaissance !

Il a participé à la ***fête du printemps*** au parc Elisabeth et a organisé, à son initiative, une ***fête des voisins*** avec le service Emploi de la commune. Après quoi fut inaugurée la nouvelle Maison de l'Emploi. Collaboration !

Le Comité s'est intégré à la ***fête des familles*** « Koek's été » et au ***dimanche sans voiture***.

Pour ce type d'évènements, le groupe installe un stand, propose un quizz sur la commune et une pêche aux canards.

Convivialité !

Les membres du Comité ont aussi organisé une ***sensibilisation au vote*** pour les non-Belges avant les élections du mois de juin. Toujours dans le même but et en lien avec les élections, le public étant désireux d'en savoir plus sur le rôle des élus et des différents services communaux, ***une présentation du fonctionnement d'une commune*** s'est tenue en octobre.

Information !

A présent, le groupe a l'ambition de se former au niveau de sa ***gestion budgétaire***. Une représentante du groupe « Financité » le soutient dans la réalisation de ce nouvel objectif. Affranchissement! Julien

Café numérique

Animé par Julien, assistant social et moi-même en tant que pédagogue, l'atelier numérique vise à renforcer les compétences des bénéficiaires qui font appel au service social d'Accompagner, leur permettant de gagner en autonomie grâce à l'utilisation des outils numériques. Il se tient une fois tous les quinze jours, chaque session durant environ deux heures.

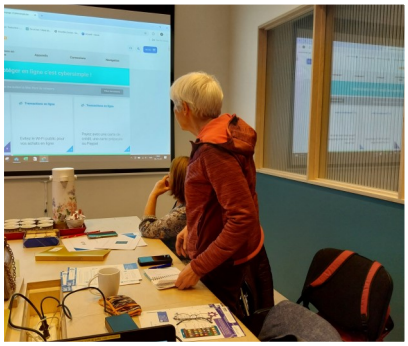

Le café numérique aborde divers sujets : gestion des e-mails, utilisation sécurisée du numérique, démarches administratives en ligne…

Ces activités sont conçues pour répondre aux besoins spécifiques des participants, favorisant un environnement d'entraide. Lors de ces rencontres, chacun peut progresser à son rythme et poser des questions sans crainte de jugement. Le but est d'accompagner et de guider les personnes peu familières avec les outils numériques, afin de leur permettre de prendre confiance en elles et d'acquérir une plus grande autonomie dans leur quotidien. L'atelier permet de combler les lacunes et d'offrir une réponse personnalisée à chaque difficulté rencontrée.

Au-delà des simples compétences techniques, l'objectif principal de cet atelier est d'accompagner les participants vers plus d'autonomie. Être capable de réaliser une démarche en ligne, de s'orienter sur Internet ou de communiquer par e-mail ne sont plus aujourd'hui des compétences accessoires, mais des besoins essentiels. Chaque session est l'occasion de renforcer la confiance des participants face aux défis numériques, pour qu'ils puissent accéder à des services, rester connectés avec leurs proches, et simplifier leur quotidien. Annick

Bons plans

Nous connaissons « Les Amis d'Accompagner » depuis quelques années. Jusque-là, notre travail consistait à soutenir les travailleurs sociaux du service, dans la compréhension et la résolution des situations en lien avec l'énergie gaz-électricité ou eau.

Anne et moi travaillons pour le service SocialEnergie de la Fédération des services sociaux. Ensemble et avec d'autres acteurs de l'associatif et du public, nous défendons auprès des politiques l'idée que l'accès à l'énergie et à l'eau sont un besoin et un droit fondamental. Nos recommandations, basées sur les constats des inégalités sociales du terrain, aident à faire évoluer la règlementation.

Une envie commune de travailler autrement nous a conduits à organiser quelques animations dans les locaux d'Accompagner. Le jour J arrive et c'est avec grand plaisir que nous nous rendons sur place. Chaque personne rencontrée est tout sourire. Tout invite à se déposer, soi et tous ses tracas, avec la certitude d'être écouté avec bienveillance.

Le premier tour de table nous fait comprendre que les participants ne se connaissent pas. Ils sont très reconnaissants du travail accompli par l'équipe sociale d'Accompagner. Les attentes sont diverses et sont partagées par tous: comment choisir le meilleur contrat d'énergie, dépenser moins dans un logement inadapté, rencontrer des difficultés pour contacter son fournisseur…

Trois animations ont eu lieu pendant les mois d'octobre et de novembre autour des bonnes pratiques pour réduire les coûts en gaz, en électricité et en eau. Les conseils généraux donnés pour utiliser rationnellement l'énergie ont leurs limites et ne tiennent pas compte de la qualité du logement. Or en fonction de l'isolation de ce dernier, de ses équipements, de sa position et de son agencement, les habitants, confrontés en plus à des réalités de vie très différentes, ne pourront pas davantage réduire leurs consommations.

Partager son expérience et ses réflexions permet de lutter contre les manquements de proximité et de pédagogie engendrés par les pratiques marchandes d'un marché libéralisé décomplexé. Et en toute convivialité, des éclaircissements ont été apportés et appréciés. Florence

Un retour de mission

Suis-je dans mon droit en demandant une aide sociale ?

C'est la question qui a longtemps freiné Mr X dans ses démarches, il n'osait pas demander de l'aide sociale alors qu'il y avait bien droit et accès. Très anxieux de devoir se lancer, son assistant social nous demande de l'accompagner afin de le soutenir lors de sa première démarche au CPAS. Notre bénévole avait conscience que monsieur avait juste besoin d'une présence, d'un soutien moral lors de ce rendez-vous au CPAS.

Durant le trajet, monsieur s'est confié ouvertement au volontaire accompagnant qui a eu toute la patience et la délicatesse à l'écoute de sa situation. Ainsi lui a-t-il exprimé son scrupule de devoir demander une carte médicale. Lors de son rendez-vous, l'assistante sociale du CPAS lui a posé plusieurs questions afin de s'assurer qu'il rentre dans les conditions d'obtention de cette carte. Monsieur a répondu à toutes les questions, il a complété le formulaire requis pour la démarche et remis tous les documents nécessaires, et nul doute que le Comité décidera de la lui accorder.

L'assistante sociale a aussi pris le temps de décortiquer toute la situation administrative de monsieur dont les démarches seront réalisées l'une après l'autre, notamment l'exemption de l'obligation de recherche d'emploi vu son état de santé, la gestion de son budget, l'intervention dans le décompte annuel en matière d'eau et d'énergie, etc.

La bienveillance et la compétence de l'assistante sociale ont ainsi rassuré monsieur dans sa légitimé à demander de l'aide sociale. L'aide n'est pas exclusive, tout citoyen peut en bénéficier.

Ce fut une mission valorisante (ébauche de résultat obtenue), l'usager était reparti confiant pour la suite de ses démarches.

Propos transcrits par Francine An. sur base du retour de mission d'un volontaire.

Pour rappel

Aandacht !
Voortaan kunt U de Nederlandse uitgave bekomen op aanvraag aan Accompagner, Sergijselstraat 23, 1081 Brussel (mathilde.biette@accompagner.be)

Les amis d'Accompagner N.N.
0879.434.959

Accueil et correspondance :
Rue Emile Sergijsels, 23
1081 Bruxelles
02.580.20.30
bruxelles@accompagner.be

Accompagnement ambulatoire :
02.580.20.33
info.saa@accompagner.be

Site internet :
www.accompagner.be

Service du volontariat :
volontariat@accompagner.be

Siège social
Rue des Braves 21
1081 Bruxelles
Coordonnées bancaires
IBAN BE25 1142 6095 4582
BIC CTBKBEBX

Comment nous aider ?
En versant un don au compte IBAN BE25 1142 6095 4582 de «Les Amis d'Accompagner» avec en communication «Don». Nous vous délivrerons l'attestation fiscale annuelle pour tout don = ou > à 40€ cumulés dans l'année 2024, et ce au courant du 1er trimestre 2025.

Vos données personnelles
Si vous ne désirez plus recevoir d'informations de notre part ou préférez recevoir la lettre Info par courriel plutôt que par la poste, veuillez contacter mathilde.biette@accompagner.be.
Si vous désirez que vos données soient retirées de notre base de données, veuillez contacter emmanuel.daubie@accompagner.be

Editeur responsable : Guy Leroy, rue des Braves 21 - 1081 Bruxelles (bruxelles.pre@accompagner.be)

COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE
equal.brussels be the change
Votre don, notre engagement
donorinfo Je donne en confiance .be
Francophones Bruxelles